



Compte-rendu du Conseil d'Administration du jeudi 27 février 2025

Présents : Kévin Gilbert-Briand, Yves Bouchet, Stéphane Guéno, Patrick Desgué, Séverine Loton, Virginie Morel, Didier Lavadoux et Jean-François Delanoë

-Adhésions 2025 : A ce jour, 18 adhérents. 6 adhérents de 2024 n'ont pas encore renouvelé leur adhésion. Il y a 3 nouveaux : Pierre-Gilles Thouret, Thierry Seni et Renan Bouvier. Jean-François Delanoë a rendu la comptabilité à Virginie Morel (absente à l'AG).

-Election du bureau : Suite au non-renouvellement d'Yves Bouchet à la présidence, Kévin Gilbert-Briand se présente. Il est élu à l'unanimité. Virginie Morel est élue comme trésorière, Séverine Loton comme trésorière-adjointe, Jean-François Delanoë comme secrétaire et Patrick Desgué comme secrétaire-adjoint. Ces 4 personnes ont été élues à l'unanimité aussi.

Suite à l'élection et du changement de la Présidence, le Syndicat préviendra par mail les syndiqués, puis l'AGB et enfin l'ensemble des Guides de la Baie. Il préviendra aussi la Sous-Préfecture, l'EPIC National, l'EPIC OT, Pompiers, FIM, Mairie de Genêts, Banque, Assurance...

-Dates des prochains CA et AG : les envoyer par mail aux membres du CA. Il est arrêté que le prochain CA aura lieu le Mardi 11 mars à 17h30. Une réunion de travail concernant la formation initiale est calée aussi au vendredi 7 mars à 9h30 avec invitation à envoyer à Thierry Seni, Olivier Champion et Renan Bouvier.

-Réunion hydrosédimentaire : Patrick Desgué et Kévin Gilbert-Briand ont participé le 25 février à St-Georges de Gréhaigne à une réunion d'échanges techniques sur les modalités de suivi hydrosédimentaire dans la Baie du Mont St-Michel. C'est une 1^{ère} réunion qui en amène d'autres avec la présence de nombreux scientifiques et agences de l'Etat. L'objet est l'avenir de la Baie avec réflexions sur les problématiques du barrage, de l'ensablement, de la submersion marine...C'était une espèce de brainstorming. C'était pas mal basé sur le côté breton avec par exemple des constructions naturelles (hermelles) qui pourraient ralentir la dynamique des courants. Réflexions scientifiques à mener, réflexions des acteurs professionnels, réflexion et sensibilisation à la culture du risque, alors que nous sommes actuellement plutôt dans une société « zéro risque ».

Patrick Desgué a récupéré le contact d'une scientifique qui pourrait nous faire une intervention sur la dynamique des courants en Baie ou l'ensablement par exemple. A nous de définir la thématique !

-EPIC National : Faire lettre à l'EPIC National pour leur demander quelles sont leurs missions et expliquer notre ressenti car il y a beaucoup d'incompréhensions de la part des guides.

-Bec d'Andaine : se renseigner auprès de la Com'Com' et de l'EPIC OT pour l'ouverture du site, de l'eau et de l'entretien.

-Questions et remarques diverses :

-La semaine dernière a eu lieu l'AG de l'AGB. Le Syndicat regrette de ne pas y avoir été invité, alors que nous invitons tous les guides à la nôtre. Kévin Gilbert-Briand qui en avait entendu parler y a assisté, pour son compte.

-Kévin Gilbert-Briand nous fait part qu'Olivier Champion aimerait participer au CA. C'est validé, nous lui enverrons les convocations.

-Bertrand Vaintan a fait part au Syndicat de son incompréhension concernant l'inscription de Jean-Claude Bulté à la prochaine formation VHF mise en place par les pompiers et la Sous-Préfecture. Ce monsieur n'étant pas guide, le Syndicat va demander une explication aux pompiers.

-Sylvie Guillard a fait part au Syndicat de sa surprise concernant une nouvelle carte de carroyage. Celle-ci devrait nous être envoyée par les pompiers. Nous attendons !

-Le Syndicat a été contacté par le CROSS de Jobourg qui aimerait faire une traversée de la Baie. La date retenue est le mardi 27 mai. Kévin Gilbert-Briand serait disponible pour les accompagner bénévolement. Stéphane Guéno lance l'idée d'indemniser le guide pour une éventuelle prochaine fois (à débattre plus tard).

-Suite à la journée du mardi 28 janvier « Découverte du CROSS de Jobourg », il a été voté que les 2 guides ayant pris leur voiture seraient indemnisés pour frais de déplacement à hauteur de 0,26€/km.

-Envoyer la liste des adhérents et leur contact à Stéphane Guéno pour qu'il mette les liens sur le site internet du Syndicat.

-Envoyer un mail aux adhérents pour savoir ce qu'ils ont besoin pour le renouvellement de leur trousse de secours. Proposition d'achat commun.

-Au prochain CA : mettre en place les commissions « Environnement » et « Communication/presse » car nous n'avons pas eu le temps de le faire.